

# UBAM - POSITIVE IMPACT EMERGING EQUITY

## Commentaire trimestriel

A l'intention des investisseurs professionnels en Suisse ou des investisseurs professionnels tels que définis par les lois en vigueur.

Classification du fonds en vertu du Règlement européen sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers («Règlement SFDR» - Sustainable Finance Disclosure Regulation): Article 9



### Commentaire de marché

- Le premier trimestre 2024 a été le plus performant des premiers trimestres depuis cinq ans pour les actions mondiales, avec une performance de 8,2% en USD pour l'indice MSCI ACWI\*, stimulée par les espoirs d'un atterrissage économique en douceur, l'enthousiasme pour l'IA, ainsi que les baisses de taux anticipées des banques centrales. En dépit d'anticipations moindres concernant les baisses de taux de la Réserve fédérale américaine (Fed), de 5 à 7 implicites à 3 au mieux en 2024, le discours dominant penchait vers un atterrissage en douceur, soutenu par des publications économiques robustes.
- Malgré une très faible volatilité des actions, le marché a été témoin d'une volatilité très élevée des anticipations de taux de la Fed: le positionnement initial indiquait une probabilité de 70% de réduction des taux d'intérêt en mars, mais comme l'inflation restait élevée, associée à une activité solide et à des indicateurs de l'emploi robustes, la Fed n'a finalement annoncé aucun changement dans les taux directeurs lors de sa réunion de mars, repoussant ainsi les anticipations au moins jusqu'en juin. La performance dans toutes les régions a été généralement tirée par l'Amérique du Nord, suivie par le Japon, l'Europe et enfin les marchés émergents. Les Etats-Unis, en utilisant l'indice S&P 500\* comme indicateur, ont généré une performance de 10,5%, mais pour changer, les «7 Magnifiques» n'ont pas toutes bien performé, Apple et Tesla ayant terminé le trimestre en territoire négatif. Le Japon s'est, lui aussi, distingué avec l'indice MSCI Japan\* en hausse également de 10,5% en USD sur la période.
- L'indice MSCI EM\* n'a augmenté que de 2,1%, l'Asie (+3%) surperformant l'EMEA (+0,0%) et l'Amérique latine (-4,0 %), qui a été tirée vers le bas par une correction significative au Brésil (-7,4%). Du côté positif, Taïwan s'est plutôt bien comporté dans la région, grâce en grande partie à TSMC et à d'autres titres liés à l'intelligence artificielle (IA). Cependant, la Chine a continué de tirer les actions émergentes vers le bas, étant donné les inquiétudes persistantes concernant ses perspectives de croissance, les risques géopolitiques et l'absence de mesures de relance budgétaire significatives. Néanmoins, son marché a rebondi depuis ses plus bas de janvier grâce à de meilleures données sur l'activité économique, à certaines mesures d'assouplissement monétaire et à une volonté générale des entreprises d'augmenter les rendements pour les actionnaires via des dividendes ou des rachats d'actions.
- La performance sectorielle a, elle aussi, montré une divergence significative avec les marchés émergents, l'énergie (+6,7%) et les technologies de l'information (+8,7%) prenant une avance significative sur les retardataires (les matériaux et la santé ont chuté d'environ 5%). Cela confirme le fait que la reprise économique et commerciale est assez limitée (c'est-à-dire tirée par la technologie), et la faiblesse persistante de l'immobilier chinois signifie que les

Tous les chiffres de performance sont exprimés nets de commissions. Les performances passées ne constituent pas une indication des résultats actuels ou futurs. Veuillez vous référer à la section «Informations importantes» figurant à la fin du présent document.



T1 2024

marchés émergents ne bénéficient pas de l'impulsion habituelle de la demande de matières premières.

\* Indice de performance totale nette

Sources: UBP, Bloomberg Finance L.P.

- En ce qui concerne la durabilité, l'ISSB (International Sustainability Standards Board) a publié ce qui est en train de devenir rapidement une norme mondiale visant à créer ou à compléter les règles de déclaration dans plusieurs juridictions, offrant ainsi l'espoir d'une plus grande comparabilité à l'échelle mondiale. Pourtant, bien que l'Union européenne ait manifesté son soutien à l'ISSB, le bloc est en train de négocier sa directive sur le devoir de diligence en matière de durabilité des entreprises, qui joue un rôle très similaire à celui des normes de l'ISSB.

## Revue de performance

- Le fonds a sous-performé de 2,5% son indice de référence, avec une performance de -0,36% (nette de frais, classe IC USD), contre +2,1% pour le MSCI Emerging Markets.\* La sous-performance s'est produite principalement de la mi-janvier à la mi-février avant de se redresser en mars.

\* Indice de performance totale nette

- En ce qui concerne les pays, notre allocation géographique a eu globalement peu d'impact. Le fonds a bénéficié de sa surpondération à Taiwan, en Hongrie et au Pérou, mais cela a été largement contrebalancé par notre surpondération au Brésil et notre sous-pondération en Inde.
- Notre allocation sectorielle a été pénalisée par la sous-performance de notre plus forte surpondération (la santé), qui a coûté au fonds environ 1,3% en performance relative.
- La contribution thématique a considérablement changé par rapport à la tendance que nous avons observée en 2023. Les premiers signes d'une reprise de la stabilité climatique se font sentir, avec une contribution positive à la performance sur le trimestre. Comme on pouvait s'y attendre d'après la performance de ces secteurs, ce sont la santé et le bien-être, ainsi que les communautés durables, qui ont été les thèmes sous-performants.
- En ce qui concerne les événements clés propres aux titres, le fonds a souffert des évolutions décevantes liées à la loi américaine «Biosecure Act», qui a conduit l'une de nos sociétés (Wuxi Aptec) à se voir empêcher d'exercer une partie de ses activités aux Etats-Unis. Bandhan Bank a eu, elle aussi, une contribution négative, en raison de problèmes de croissance persistants et d'un certain nombre de changements au sein de l'équipe de direction. Bon nombre des autres contributions négatives viennent de sociétés qui ont souffert de vents contraires sectoriels/thématiques persistants (par exemple, Shandong Weigao et MTR en raison de leur exposition à la Chine, et Samsung SDI en tant que producteur de batteries pour véhicules électriques). Du côté positif, nous avons constaté d'excellentes performances de LS Electric (enthousiasme continu pour les projets de réseau), de Cipla et de Gentera (résultats du quatrième trimestre et perspectives commerciales meilleurs que prévu dans les deux cas).

## Activité du portefeuille

- Nous avons cédé entièrement notre position sur **Wuxi Aptec** (score IMAP: 16). Nous aurions préféré conserver cette entreprise de très haute qualité qui contribue à un processus mondial de recherche plus efficace pour la découverte de nouveaux médicaments, mais nous avons estimé que les restrictions imposées par la loi américaine «Biosecure Act» étaient trop lourdes à supporter pour l'entreprise. Avec plus de 60% de ses revenus provenant des Etats-Unis, de nombreux risques pèsent sur l'entreprise. De plus, à notre avis, le titre devrait

Tous les chiffres de performance sont exprimés nets de commissions. Les performances passées ne constituent pas une indication des résultats actuels ou futurs. Veuillez vous référer à la section «Informations importantes» figurant à la fin du présent document.



encore baisser si cette nouvelle réglementation décourage les clients existants et futurs de s'engager avec l'entreprise.

- Nous avons ajouté quatre nouvelles positions. Au Brésil, **WEG** (score IMAP: 15) est une entreprise qui joue un rôle clé dans l'électrification de l'industrie en tant que l'un des plus grands fabricants de moteurs électriques au monde. Il s'agit d'une entreprise véritablement mondiale avec 39'000 employés dans 100 pays. **Hapvida** (score IMAP: 14) est une entreprise qui rend l'assurance maladie privée abordable pour les Brésiliens et qui est leader dans ce segment. Elle est actuellement en train d'intégrer une acquisition qui, en cas de succès, pourrait apporter des avantages significatifs aux actionnaires. En Inde, **IndusInd Bank** (score IMAP: 12) est notre troisième titre donnant au fonds une exposition au secteur financier indien. Tout en étant exposée aux marchés des grandes entreprises et des PME, cette banque a également acquis Bharat Financial Inclusion Limited (BFIL) en 2019, développant ainsi son activité de microfinance, qui constitue désormais 11% du portefeuille total de prêts au troisième trimestre de son exercice 2024. A Taiwan, **Mediatek** (score IMAP: 12) renforce notre position dans les semi-conducteurs. L'entreprise a traditionnellement joué un rôle important dans la diffusion du progrès technologique vers le segment abordable du marché des smartphones et bénéficiera probablement du développement des téléphones intégrant des fonctionnalités d'intelligence artificielle.

## Surveillance ESG

- **Droits de l'homme et Social**  
(Couverture: Fonds: 95,2% / Indice: 100%) **et question sociales**  
(Couverture: Fonds: 95,2% / Indice: 100%)

	UN Global Compact			Human Rights Compliance		
	Pass	Watchlist	Fail	Pass	Watchlist	Fail
UBAM - PIEE	40	0	0	40	0	0
MSCI EM	1309	52	13	1306	55	13
UBAM - PIEE	100%	0%	0%	100%	0%	0%
MSCI EM	95.3%	3.8%	0.9%	95.1%	4.0%	0.9%

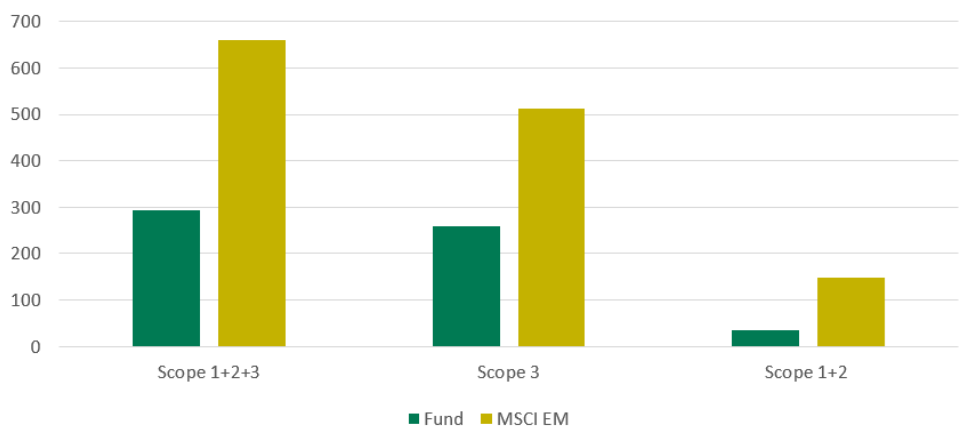
	Labour Compliance - Core			Labor Compliance - Broad		
	Pass	Watchlist	Fail	Pass	Watchlist	Fail
UBAM - PIEE	40	0	0	40	0	0
MSCI EM	1342	20	12	1332	30	12
UBAM - PIEE	100%	0%	0%	100%	0%	0%
MSCI EM	97.7%	1.5%	0.9%	96.9%	2.2%	0.9%

Tous les chiffres de performance sont exprimés nets de commissions. Les performances passées ne constituent pas une indication des résultats actuels ou futurs. Veuillez vous référer à la section «Informations importantes» figurant à la fin du présent document.



- **Environnement** (Communication publique: Fonds: 74,0% / Indice: 85,0%; Avec estimations: Fonds: 100% / Indice: 99,9%)

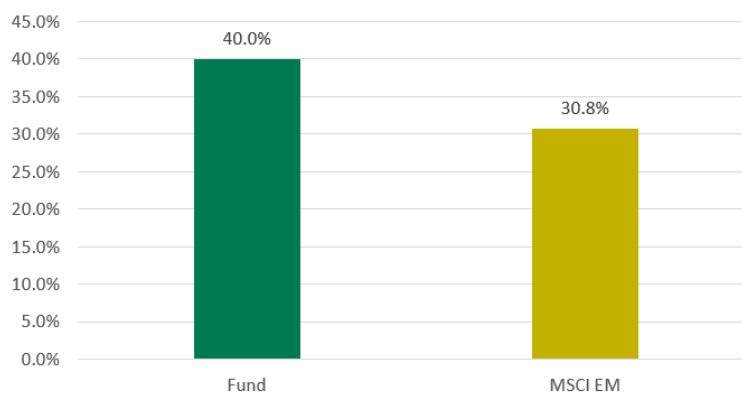
Weighted Average Carbon Intensity  
(tCO<sub>2</sub>e/USD million)



**Indicateur d'intensité carbone:** UBAM - Positive Impact Emerging Equity vise à battre l'indice de référence (MSCI Emerging Markets) pour cet indicateur.

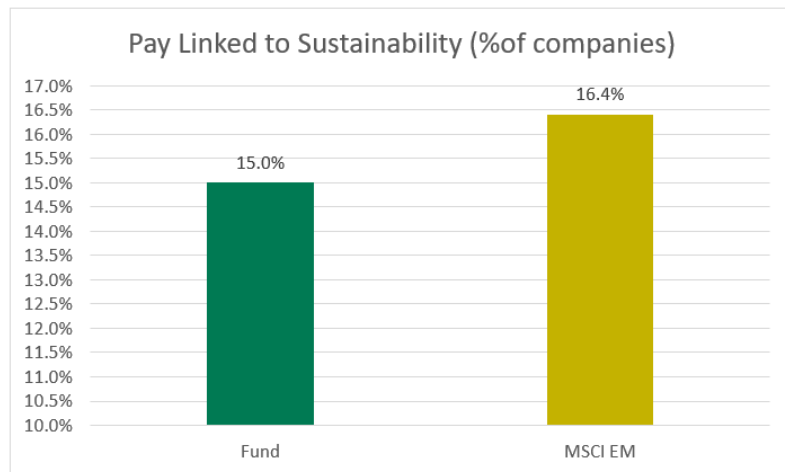
- **Travail** (Couverture: Fonds: 95,2% / Indice: 100%)

% of companies measuring Employee Satisfaction





➤ **Gouvernance** (Couverture: Fonds: 95,2% / Indice: 100%)



Sources: *UBP, d'après MSCI ESG Research LLC et Urgentem*

---

## Perspectives

- Le sentiment du marché est resté porteur à l'échelle mondiale au premier trimestre, et le consensus table sur une poursuite de l'environnement actuel avec une économie américaine forte et une inflation maîtrisée, même si les anticipations de baisse des taux d'intérêt ont été tempérées au cours du trimestre. Les enquêtes de sentiment pointent vers un consensus haussier, mais pas dans une mesure extrême.
- Le point de vue de l'UBP est que la vigueur de l'économie américaine remet en question les récentes tendances désinflationnistes et retarde ainsi les anticipations de baisses de taux de la part de la Fed.
- La Chine continuera de souffrir des conséquences du ralentissement de son secteur immobilier. Nous ne nous attendons pas à une accélération soudaine, mais pas non plus à un effondrement. Le consensus table sur une croissance du PIB de 4,5% en 2024, et les autorités disposent encore de moyens pour stimuler l'économie, d'autant plus que l'inflation est bien plus faible que dans d'autres régions. En dehors de la Chine, nous pensons que les flux vers le reste des marchés émergents vont se poursuivre.
- Malgré la référence constante aux «7 Magnifiques», le premier trimestre a été témoin d'un élargissement relatif des performances du marché, et nous pensons que cette tendance pourrait se poursuivre pour le reste de l'année. Les segments des petites et moyennes capitalisations auxquels nous sommes fortement exposés se traitent à un prix nettement inférieur à celui des plus grandes sociétés et disposent d'une grande marge de manœuvre pour rattraper le reste du marché. La meilleure performance relative du secteur industriel depuis le quatrième trimestre de l'année dernière constitue également un facteur favorable et pourrait se poursuivre dans le contexte macroéconomique actuel.
- Sur le front de la durabilité, nous avons été frappés par un double coup dur: des évolutions décevantes sur le plan réglementaire, qui ont conduit à des perspectives plus incertaines pour les véhicules électriques et les énergies renouvelables, d'une part, et des relevés de température vraiment alarmants dans de nombreuses régions du monde, d'autre part. Cette situation difficile est aggravée par le fait que nous avons de nouvelles élections américaines à l'horizon, où le climat sera malheureusement une autre source de discord. Malgré cela, il est important de garder à l'esprit que la tendance à long terme en matière de réduction des émissions aux Etats-Unis est claire et que le déploiement d'énergies à faible émission de carbone au niveau mondial continue de s'accélérer. Notre vision à ce sujet est inchangée: ces tendances devront se poursuivre, ce qui ouvrira des opportunités aux entreprises de notre portefeuille.

## Annexe

### Méthodologie

- Conformité au Pacte mondial des Nations Unies (UN Global Compact)

Ce facteur indique si l'entreprise est en conformité avec les principes du Pacte mondial des Nations Unies. Les valeurs possibles sont Echec (Fail), Liste de surveillance (Watchlist) ou Réussite (Pass).
- Respect des droits de l'homme

Ce facteur indique si l'entreprise est en conformité avec les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les valeurs possibles sont Echec (Fail), Liste de surveillance (Watchlist) ou Réussite (Pass).
- Intensité carbone moyenne pondérée (Weighted Average Carbon Intensity)

Ce chiffre représente les émissions de gaz à effet de serre de Scope 1 + Scope 2 + Scope 3 de l'entreprise normalisées par rapport aux ventes en USD, ce qui permet une comparaison entre des entreprises de tailles différentes. Il s'agit d'une moyenne pondérée calculée à l'aide des données d'Urgentem.
- Conformité du travail - Principes fondamentaux (Labor Compliance - Core)

Ce facteur indique si l'entreprise est en conformité avec les principes fondamentaux de l'Organisation internationale du travail. Les valeurs possibles sont Echec (Fail), Liste de surveillance (Watchlist) ou Réussite (Pass).
- Conformité du travail - Principes généraux

Ce facteur indique si l'entreprise est en conformité avec l'ensemble plus large de normes du travail de l'Organisation internationale du travail. Les valeurs possibles sont Echec (Fail), Liste de surveillance (Watchlist) ou Réussite (Pass).
- Surveillance de la satisfaction des employés (Monitor employee satisfaction)

Marquée comme «Oui» si l'entreprise surveille la satisfaction des employés.
- Rémunération liée à la durabilité (Pay Linked to Sustainability)

Si l'entreprise est désignée comme ayant un impact environnemental ou social élevé et qu'elle n'a pas intégré de liens avec la performance en matière de durabilité dans ses politiques actuelles de rémunération incitative, cela est signalé. Cet indicateur est entièrement basé sur les rapports de l'entreprise. Il est exclusivement axé sur l'inclusion spécifique ou non de tels indicateurs dans la détermination des éléments de rémunération variable et ne prend pas en considération leur efficacité. L'impact environnemental est considéré comme étant élevé si l'une des questions clés suivantes liées aux notations ESG a une pondération supérieure à 5%: émissions de carbone, stress hydrique, émissions toxiques et déchets, empreinte carbone des produits, approvisionnement en matières premières, matériaux d'emballage et déchets, déchets électroniques, biodiversité et utilisation des terres, efficacité énergétique. L'impact social est considéré comme étant élevé si l'une des questions clés suivantes liées aux notations ESG a une pondération supérieure à 5%: gestion du travail, santé et sécurité, sécurité et qualité des produits, travail dans la chaîne logistique.

**Le présent document marketing est fourni uniquement à titre d'information et/ou à des fins commerciales. Il est confidentiel et destiné uniquement à la personne à laquelle il a été remis.** Il ne peut être reproduit (en totalité ou en partie), transmis, donné, envoyé ou rendu accessible d'une quelconque façon à toute autre personne sans l'autorisation écrite préalable d'Union Bancaire Privée, UBP SA ou d'une entité du Groupe UBP (ci-après l'«UBP»). Le présent document reflète l'opinion de l'UBP à la date de son émission. Le présent document est destiné uniquement aux personnes ayant le statut de clients professionnels («professional clients») en Suisse ou de clients professionnels («professional clients»), ou à toute catégorie d'investisseurs équivalente, comme défini par les lois applicables en la matière (ces personnes étant toutes considérées comme des «relevant persons»). Le présent document s'adresse uniquement aux «relevant persons»: toute personne qui n'est pas une «relevant person» ne doit pas agir sur la base du présent document ou s'appuyer sur le présent document. Il n'est pas destiné à être distribué, publié ou utilisé (en tout ou partie) dans une juridiction où une telle distribution, publication ou utilisation serait illégale, et il ne s'adresse pas aux personnes ou aux entités auxquelles il serait illégal de transmettre un tel document. En particulier, ce document ne peut être distribué aux Etats-Unis d'Amérique ni à toute personne américaine («US person») (y compris les citoyens américains résidant en dehors des Etats-Unis d'Amérique). Le présent document n'a pas été produit par les analystes financiers de l'UBP et ne peut donc être considéré comme de la recherche financière. A ce titre, il n'est aucunement soumis aux exigences relatives à l'analyse financière et à l'indépendance de la recherche en investissement. Des efforts raisonnables ont été déployés pour s'assurer que le contenu du présent document est basé sur des informations et des données obtenues auprès de sources fiables. Cependant, l'UBP n'a pas vérifié les informations issues de sources externes figurant dans le présent document et ne garantit en aucun cas leur exactitude ou leur exhaustivité. L'UBP décline toute responsabilité quelle qu'elle soit et ne formule aucune déclaration, garantie ou promesse – expresse ou implicite – quant aux informations, projections ou opinions contenues dans le présent document, ou en ce qui concerne d'éventuelles erreurs, omissions ou inexactitudes. Les informations mentionnées dans le présent document sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'UBP ne s'engage aucunement à mettre à jour le présent document ou à corriger des données qui pourraient se révéler inexactes. Le présent document peut faire référence aux performances passées des stratégies d'investissement. **Les performances passées ne préjugent pas des résultats actuels ou futurs.** Les stratégies d'investissement peuvent voir leur valeur baisser ou croître. Tout investissement implique des risques, et il est possible que les investisseurs ne récupèrent pas le montant initialement investi. Les données de performance figurant dans le présent document ne tiennent pas compte des frais, des commissions, des frais imputés lors de l'émission et du remboursement des titres, ni des retenues fiscales éventuelles. Les fluctuations des taux de change peuvent faire varier la performance des investisseurs à la hausse ou à la baisse. Tous les énoncés mentionnés dans le présent document autres que ceux portant sur des faits historiques sont de nature prospective. Les énoncés prospectifs ne reflètent pas nécessairement les performances futures. Les projections financières figurant (le cas échéant) dans le présent document ne représentent en aucun cas des prévisions ou des budgets; elles sont fournies exclusivement à titre d'illustration et se fondent sur des anticipations et des hypothèses actuelles qui peuvent ne pas se matérialiser. Les performances réelles, les résultats, les conditions financières et les perspectives d'une stratégie d'investissement peuvent différer significativement de ceux formulés, explicitement ou implicitement, dans les énoncés prospectifs figurant dans le présent document. En effet, les performances projetées ou visées sont, par nature, soumises à des incertitudes importantes, notamment économiques et de marché, susceptibles d'avoir une incidence négative sur la performance. L'UBP n'assume aucune obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs, que ce soit du fait de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour toute autre raison. Le présent document ne doit pas être considéré comme un conseil ou une forme de recommandation d'achat ou de vente d'un quelconque titre ou fonds. Il ne saurait remplacer un prospectus ou tout autre document juridique, lesquels peuvent être obtenus gratuitement auprès du siège du fonds concerné ou auprès de l'UBP. Les opinions exprimées dans les présentes ne prennent pas en considération la situation, les objectifs ou les besoins spécifiques des investisseurs. Il appartient à chaque investisseur de se forger sa propre opinion à l'égard de tout titre ou instrument financier mentionné dans ce document et d'évaluer de manière indépendante les avantages ou le caractère adéquat de tout investissement. De plus, le traitement fiscal de tout investissement dans le(s) fonds mentionné(s) dans le présent document dépend de la situation individuelle de l'investisseur et peut, à l'avenir, être sujet à des modifications. Les investisseurs sont invités à lire attentivement les avertissements sur les risques ainsi que les réglementations énoncées dans le prospectus ou dans les autres documents juridiques, et il leur est recommandé de requérir l'avis de leurs conseillers financiers, juridiques et fiscaux. Le présent document ne constitue ni une offre ni une sollicitation pour acheter, souscrire ou vendre des devises, des fonds, des produits ou des instruments financiers quels qu'ils soient, pour effectuer un investissement, ou pour participer à des stratégies de trading spécifiques dans une juridiction où une telle offre ou sollicitation ne serait pas autorisée, ou à l'intention de toute personne à laquelle il serait illégal de faire une telle offre ou sollicitation. Les appels émis vers l'UBP peuvent être enregistrés et l'UBP considère que toute personne qui l'appelle accepte l'enregistrement de la communication.

Conformément au Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (connu aussi sous le nom de «Règlement SFDR» (Sustainable Finance Disclosure Regulation)), les fonds sont tenus de publier certaines informations. Les fonds relevant du champ d'application de l'Article 6 du Règlement SFDR sont réputés ne pas suivre une approche d'investissement qui promeut explicitement des caractéristiques environnementales ou sociales, ou qui a comme objectif l'investissement durable. Nonobstant cette classification, les gestionnaires («Investment Managers») peuvent prendre en compte certains risques de durabilité tels que présentés plus en détail dans le prospectus du fonds concerné. Les fonds relevant du champ d'application de l'Article 8 ou 9 du Règlement SFDR sont exposés à des risques en matière de durabilité au sens du SFDR. Les risques de durabilité et les «principales incidences négatives» (PAI - Principal Adverse Impacts) tels que prévus par le Règlement SFDR sont décrits dans le prospectus. En outre, et sauf indication contraire, tous les fonds concernés appliquent la Politique d'investissement responsable de l'UBP, laquelle est consultable à l'adresse <https://www.ubp.com/fr/expertises-investissement/investissement-responsable>.

Les souscriptions non fondées sur les derniers prospectus, DICI/KIID, rapports annuels ou semestriels des fonds ou autres documents juridiques pertinents (les «Documents juridiques des fonds») ne sont pas acceptables. Les Documents juridiques des fonds peuvent être obtenus gratuitement auprès de l'Union Bancaire Privée, UBP SA, 96-98 rue du Rhône, CP 1320, 1211 Genève 1, Suisse (l'«UBP»), d'UBP Asset Management (Europe) S.A., 287-289, route d'Arlon, 1150 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et d'Union Bancaire Gestion Institutionnelle (France) SAS, 116, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris, France. Le représentant et agent payeur suisse des fonds étrangers mentionnés dans le présent document est l'UBP. Les Documents juridiques des fonds peuvent être obtenus gratuitement auprès de l'UBP et comme indiqué plus haut.

**Le présent document est disponible dans les pays suivants:**

**Suisse:** L'UBP est agréée et réglementée par l'Autorité de surveillance des marchés financiers (FINMA). Le siège social de l'Union Bancaire Privée, UBP SA («UBP») est sis 96-98, rue du Rhône, CP 1320, 1211 Genève 1, Suisse. [ubp@ubp.com](mailto:ubp@ubp.com) | [www.ubp.com](http://www.ubp.com)

**Royaume-Uni:** L'Union Bancaire Privée, UBP SA, Succursale de Londres, est agréée par l'Autorité de régulation prudentielle (Prudential Regulation Authority - PRA). Elle est également assujettie à la réglementation de l'Autorité de conduite financière (Financial Conduct Authority - FCA) et elle est soumise à certaines règles de la PRA.

**France:** La vente et la distribution sont assurées par Union Bancaire Gestion Institutionnelle (France) SAS, une société de gestion agréée et réglementée en France par l'Autorité des marchés financiers (AMF) - n° d'agrément GP98041; 116, avenue des Champs-Élysées | 75008 Paris, France | T +33 1 75 77 80 80 | Fax +33 1 44 50 16 19 [www.ubpamfrance.com](http://www.ubpamfrance.com).

**Hong Kong:** UBP Asset Management Asia Limited (CE N°: AOB278) (ci-après «UBP AM Asia») est autorisée par la Securities and Futures Commission (SFC) pour les activités de Type 1 (Négociation de valeurs mobilières), de Type 4 (Conseil en valeurs mobilières) et de Type 9 (Activités réglementées en matière de gestion d'actifs). Le présent document est destiné uniquement aux «Institutional Investors» ou aux «Corporate Professional Investors», et il n'est en aucun cas destiné à la distribution au public. Le contenu de ce document n'a pas été révisé par la SFC à Hong Kong. Tout investissement implique des risques. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les investisseurs sont invités à consulter le prospectus du/des fonds concerné(s) pour de plus amples détails, et notamment concernant les caractéristiques du/des produit(s) et les facteurs de risque. Le présent document est destiné uniquement aux «Institutional Professional Investors», et il n'est pas destiné à être distribué au public. Le contenu de ce document ainsi que toute pièce jointe ou tout lien internet figurant dans ce document sont fournis uniquement à titre d'information, et ne constituent pas une forme de conseil. Les informations mentionnées dans ce document ne tiennent compte ni des objectifs d'investissement spécifiques, ni de la situation financière ou des besoins en investissement des investisseurs, et elles ne se substituent pas à un conseil professionnel. Il est vivement recommandé à l'investisseur, avant d'effectuer tout investissement, de solliciter les conseils de professionnels indépendants afin de s'assurer du caractère adéquat du produit d'investissement en fonction de ses objectifs d'investissement spécifiques, de sa situation financière et de ses besoins en investissement. Le contenu de ce document ainsi que toute pièce jointe ou tout lien internet figurant dans ce document ont été préparés de bonne foi. UBP AM Asia et l'ensemble de ses sociétés affiliées rejettent toute responsabilité en cas d'erreur ou d'omission. Les informations mentionnées dans le présent document peuvent être devenues obsolètes depuis sa publication. UBP AM Asia ne garantit d'aucune manière que ces informations sont exactes, fiables ou exhaustives. En particulier, toutes informations recueillies auprès de sources externes ne sont pas nécessairement approuvées par UBP AM Asia, et UBP AM Asia n'a vérifié ni leur exactitude ni leur exhaustivité.

**Singapour:** Le présent document est destiné uniquement aux «Accredited Investors» et aux «Institutional Investors» au sens du Securities and Futures Act (Cap. 289) de Singapour (SFA) tel que précisé ci-après. Les autres personnes ne peuvent recevoir ce document, et ne doivent pas agir sur la base des informations figurant dans ce document, ni s'appuyer sur ces dernières. Les produits ou services financiers auxquels le présent document fait référence sont uniquement accessibles aux clients qui sont des «Accredited Investors» ou des «Institutional Investors» aux termes du SFA. Le présent document n'a pas été enregistré en tant que prospectus auprès de la Monetary Authority of Singapore (MAS). Par conséquent, ce document ainsi que tout autre document ou toute autre publication en relation avec l'offre ou la vente du/des produit(s) concerné(s), ou avec toute invitation à souscrire ou acheter le(s)dit(s) produit(s), peuvent uniquement être diffusés ou distribués, directement ou indirectement, à Singapour aux personnes suivantes: (i) les «Institutional Investors» au sens de la Section 274 ou 304 du SFA, ou (ii) les personnes éligibles aux termes de la Section 275(1) ou 305(1) du SFA, ou toute autre personne conformément à la Section 275(1A) ou 305(2) du SFA, et aux conditions spécifiées à la Section 275 ou 305 du SFA, ou (iii) toute autre personne en vertu de toute autre disposition applicable du SFA, conformément aux conditions de ladite disposition. De même, le(s) produit(s) concerné(s) peut/peuvent être offert(s) ou vendu(s), ou faire l'objet d'une invitation en vue d'une souscription ou d'un achat, directement ou indirectement, uniquement auprès des différents types de personnes décrits ci-dessus. Le présent document n'a pas été révisé par la MAS.

**MSCI:** Bien que les sociétés fournissant des informations à l'Union Bancaire Privée, UBP SA, y compris mais sans s'y limiter, MSCI ESG Research LLC et ses sociétés affiliées (ci-après les «Parties ESG»), obtiennent des informations auprès de sources qu'elles considèrent comme fiables, les Parties ESG ne garantissent pas l'originalité, la précision et/ou l'exhaustivité des données mentionnées dans le présent document. Les Parties ESG déclinent toute responsabilité, de quelque nature qu'elle soit, quant aux données mentionnées dans le présent document. Aucune des Parties ESG n'est responsable de toute erreur ou omission en lien avec les informations fournies dans le présent document. En outre, et sans restreindre pour autant le caractère général de ce qui précède, aucune des Parties ESG ne sera tenue responsable des dommages directs, indirects, particuliers, de caractère punitif, consécutifs ou de tout autre préjudice (y compris les pertes de profits), même si elles ont été informées de la possibilité de tels préjudices ou dommages.